N° 17
Octobre | Novembre | Décembre **2012**



À PROPOS...

Journal municipal d'information de Pérols

PÉROLS

DOSSIER
Parlons culture !

Pérols







À PROPOS | *Journal municipal d'information de Pérols*
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80 005 - 34 473 Pérols CEDEX | Tél. : 04 67 50 45 00
Service communication | *communication@ville-perols.fr*
Directrice de la publication : Joëlle Drouin | Rédacteur : Johan Sol | Graphiste : Mélissa Berthe
Crédits photos : Mairie de Pérols, D. Barthelemy, Nathalie Vanherle, Florence Delahaye,
Christian Andreani, Costas, Google Maps 2012,
Imprimeur : Pure Impression | Dépôt légal : Octobre 2012
Ce journal est imprimé sur papier PEFC ™ | *Plus d'informations sur www.pefc-france.org*



ÉDITO

Les réjouissances estivales terminées, c'est pour tout le monde la rentrée. Dans le domaine scolaire où l'on note une stabilité des effectifs, la rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les travaux demandés par les directeurs ont pu être réalisés pendant la période estivale. Un grand merci aux entreprises et aux services techniques.

Si les manifestations taurines et les animations ont connu un vif succès, ce n'est pas pour autant que la vie culturelle s'arrête après la période estivale : cirque, musique, chants et théâtre sont prévus pour animer nos soirées jusqu'à la fin de l'année. Cela prouve le dynamisme des deux commissions en charge de ces dossiers : la commission animation et la commission culturelle.

La construction du nouveau gymnase suit son cours et nous pensons pouvoir l'inaugurer dans le premier semestre 2013. De nombreuses associations attendent sa mise en œuvre. Nous espérons que cette nouvelle structure répondra à leurs attentes. Nous les remercions de leur compréhension et leur patience.
La médiathèque Jean Giono a trouvé son rythme de croisière et nous sommes heureux de constater que la fréquentation est en perpétuelle augmentation. Cette structure était indispensable pour l'épanouissement de la vie intellectuelle de notre cité.

Aujourd'hui, après six mois de mise en œuvre, nous pouvons tirer un premier bilan de l'arrivée du tramway à Pérols. Il ne faut pas nier qu'une partie de la période estivale a occasionné quelques déboires dus à des personnes n'ayant aucun sens civique. Par contre vous êtes nombreux à avoir adopté ce mode de transport, délaissant ainsi la voiture. Nous espérons qu'avec la TAM et l'Agglomération, l'expérience vécue pendant ces six premiers mois nous permette de mettre en place un service de qualité, en attendant qu'un jour, enfin, la raison et le bon sens l'emportent et que le tramway arrive à la mer.

Bien à vous,

Votre Maire,
Christian Valette.



Sommaire

DOSSIER


Compagnie Rasposo © Florence Delahaye

La culture dans

Cirque, chant, théâtre, jazz, danse, exposition, conférence : vous l'aurez compris la culture est à l'honneur. La programmation du trimestre s'avère être riche et diversifiée. Découvrez au fil des pages de ce dossier les différents événements qui vous sont proposés. L'Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre (EMMDT) est également très active. Enfin, nous vous proposons un entretien avec Nicolas Chireux, adjoint au maire délégué à la culture sur le travail de fond réalisé par sa commission.

Le chant du dindon

Par la compagnie Rasposo

Dans le cadre de « l'Agglo en fête », la Compagnie Rasposo pose ses bagages dans les arènes de Pérols et propose « Le chant du dindon ». Un spectacle étourdissant créé en 2009, une ode à l'esprit collectif. La somme des individualités artistiques est mise en scène de sorte que l'histoire portée par les personnes soit au cœur des débats.

SYNOPSIS

Sur la piste, l'artiste joue une farce... Mais il est le " Dindon " de cette farce, car la farce c'est sa vie, et il joue sa vie. Dans cette "existence rêvée" que l'on prête à l'artiste, on l'imagine brillant, encensé, adulé, entouré d'amis... mais la réalité est toute autre : l'artiste est seul. Chaque personnage avec son histoire, son passé, ses racines, cherche à échapper à la solitude, il rejoint alors la tribu, le clan qui sera sa famille : c'est la troupe. Le voyage resserre entre eux les marginaux. Ils mettent en commun leurs rêves, leurs illusions et leurs utopies dans un labeur harassant qui les rend solidaires. La piste est bien un lieu de conflit. La douleur ou la joie, l'envol ou la chute, la gloire ou l'humiliation... les tensions s'exaltent jusqu'à un degré critique. Le passage d'un état à son contraire, le renversement des tendances, est permanent. Tout artiste de cirque s'accomplit dans une lutte singulière, à la recherche de l'envers des choses.

DU CIRQUE MAIS PAS SEULEMENT

Dans ce spectacle, tous les artistes maîtrisent une ou plusieurs disciplines : fil, acrobaties, trapèze, contorsions, clowneries. Du cirque, tout y est, le meilleur du classicisme et la fantaisie en plus. Les Rasposo s'amusent à mélanger les arts : théâtre, danse, musique jazzy tzigane. Dans « Le chant du dindon », il est question de la vie de saltimbanque, sous les projecteurs mais également hors lumière. On y découvre les joies, les peines, les difficultés induites par un métier qui ne s'arrête jamais, qui envahit tout, procurant souvent le meilleur, parfois le pire. Rien n'est caché au spectateur pris à témoin. De ce spectacle, on ne ressort pas indemne.

INFOS PRATIQUES

DATES

Les 23, 24, 25, 27, 28, 30 novembre & 1er décembre aux Arènes de Pérols
Mercredis et vendredis : 20h
Mardis et samedis : 19h
Dimanche : 17h

TARIFS

Pour les Péroliens : 12,50 € (Adultes) 7€ (moins de 12 ans) / Réservation à l'Espace famille - Nombre de places limité
Plein tarif : 20 € / Tarif réduit : 16 €*
**demandeurs d'emploi & CE sous conditions*

+ D'INFOS

Réservations et renseignement sur www.theatre-13vents.com ou sur www.montpellierdanse.com

tous ses états !

Théâtre d'automne

Deux pièces incontournables





DANTON ET ROBESPIERRE

Samedi 27 octobre/ Salle Yves Abric / 21h

Par la Cie La mise en bouteille / A partir de 12 ans

Les comédiens nous font revivre la Terreur de notre Révolution française (octobre 1793 à juillet 1794). La pièce s'ouvre sur la condamnation à mort de Louis XVI. Danton et Robespierre, deux visions de la France s'opposent. Le spectateur est plongé au cœur des intrigues qui déchirent les principaux meneurs de la Révolution et qui entraînent inexorablement les vaincus à l'échafaud.

Michel Rivolier, metteur en scène de cette pièce, nous apporte son point de vue sur la pièce :

« Ce moment de l'histoire qu'est la Terreur peut être vu comme un évènement actuel, mais peut également s'inscrire dans de nombreuses époques et lieux. La peur, la mort qui rôde, la recherche du pouvoir, l'idéologie, le bonheur du peuple : autant d'idées fortes qui basculent dans la tyrannie et le sang, et engendrent l'apparition d'un nouvel ordre, meilleur ou pire que le précédent. Les scènes sont concises et fortes. L'émotion est historique et même pédagogique. Chaque personnage est présent et apporte beaucoup de richesse.

J'ai choisi l'option d'habiller la plupart des personnages en costumes/cravates, et de mettre des musiques modernes, en appui ou en dissonance, sans rien changer au texte. Je souhaite faire entendre l'histoire dans toute sa modernité, car tout se répète indéfiniment.

Nous avons tenté de tenir ce pari audacieux, avec l'espoir qu'il donne satisfaction au public venu le voir ».

TOUT BAIGNE

Samedi 3 novembre / Salle Yves Abric / 21h

Par le théâtre de l'Amandibulle / Tout public

Des quiproquos, des rebondissements, des situations cocasses et hilarantes, « Tout Baigne » est l'archétype du théâtre « de loisirs ». Une promesse est faite au spectateur, celle de passer un bon moment. « Tout baigne » est une pièce écrite à quatorze mains cherchant constamment à reproduire des situations grinçantes ou rafraichissantes, dans la lignée de la bande du Splendid. Produite à l'époque par Nagui, elle a connu un grand succès multipliant les prolongations, et passant d'un théâtre à un autre, jusqu'à être portée au cinéma. Cette pièce est la perspective d'un moment de pur plaisir, rien ne vaut les éclats de rire pour réchauffer les cœurs.

Synopsis : Dans une maison en Touraine, Yann-Joël et sa femme Marine sont sur le point d'avoir un enfant. Mais dehors, la météo fait des siennes et le niveau de l'eau est en train de monter. Par un concours de circonstances, le couple va se retrouver bloqué par les intempéries avec un touriste venant d'un camping avoisinant, une amie pompier et son petit ami bègue, ainsi que l'épicier arabe du village. Tous vont essayer de se sortir de cette situation critique, avec pour mission supplémentaire de ne pas dévoiler à la jeune femme enceinte ce qui se passe réellement dehors, et éviter ainsi un accouchement prématuré...

TARIFS

***7 €** (plein tarif) / **3,50 €** (demandeurs d'emploi)*
***Gratuit** pour les moins de 16 ans.*

Les tickets sont vendus sur place.
Aucune réservation n'est possible.



Jazz in Pérols

Louis Martinez Quintet & Big band Montpellier

Comme chaque année depuis maintenant quatre saisons, les membres de la commission culture, ont sélectionné, à l'occasion de deux rendez-vous, des ensembles de jazz totalement différents.
Ces événements, attirent un public fidèle et de plus en plus nombreux. Faites place à Jazz in Pérols.

↘ LOUIS MARTINEZ QUINTET

Samedi 17 novembre / 21h

Salle Yves Abric / Entrée libre

Louis Martinez, directeur du Festival Jazz à Sète est également un musicien émérite. Guitariste hors pair, il se produit sur Pérols dans un quintet de grande qualité, les amateurs du JAM apprécieront.
Cette formation propose un répertoire de nouvelles compositions de Louis Martinez, ainsi que des standards internationaux réarrangés par le leader. Originalité et énergie, mais aussi beaucoup de sensibilité et de complicité de la part de ces musiciens qui se connaissent depuis de nombreuses années. Il faut dire que Louis Martinez est particulièrement bien accompagné. Autour de lui, on retrouve notamment Jean-Michel Cabrol déjà vu au saxophone à Pérols, Michaël Juraver à la contrebasse et à la basse électrique, Stéphane Beuvelet à la batterie, Dominique Rieux à la trompette, au bugle et au chant.
Si Louis Martinez se produit depuis 1963, c'est dans les années 80 qu'il s'est résolument tourné vers le jazz. Depuis, sa musique n'a cessé d'évoluer, notamment par la réalisation de nombreux stages puis par les rencontres avec d'autres artistes et le partage de différents univers.
Vous l'aurez compris, voici un quintet qu'il ne vous faudra surtout pas manquer.



Big Band Montpellier



Big Band Montpellier



Louis Martinez Quintet



Louis Martinez Quintet

↘ BIG BAND MONTPELLIER

Samedi 22 décembre / 21h

Salle Yves Abric / Entrée libre

Créé depuis plus de 15 ans, le Big Band de Montpellier est un orchestre de jazz de formation comparable à celle des ensembles légendaires de l'époque swing où le public applaudissait les solistes habiles, se pâmait sous la voix des crooners et dansait sans retenue sur les rythmes jazzy.
La formation la plus traditionnelle d'un Big Band emploie quatre sections instrumentales, appelées aussi pupitres : les saxophones, les trombones, les trompettes, la section rythmique qui comprend piano, contrebasse (ou basse), batterie et guitare. On y retrouve parfois également un ou plusieurs chanteurs qui interprètent les chansons ou les mélodies.
Le Big Band de Montpellier est constitué de 17 musiciens (piano, guitare, batterie, contrebasse, quatre trompettes, cinq saxophones, quatre trombones et une chanteuse). Tous passionnés par cette musique chatoyante et vigoureuse, typique des grands ensembles de jazz. Le répertoire du Big Band de Montpellier reprend les grands standards des années 1930 à 1970 joués par des orchestres prestigieux tels ceux de Glenn Miller, Benny Goodman, Count Basie, Duke Ellington, Woody Herman, ainsi que ceux chantés par Sinatra.



Barbara Furtuna

Chant polyphonique corse

La ville de Pérols prendra des allures d'île de beauté, le 28 octobre. L'église accueillera le groupe polyphonique corse Barbara Furtuna.



Barbara Furtuna © Christian Andreani

Barbara Furtuna est un ensemble polyphonique corse à quatre voix. Si l'inspiration du groupe est puisée au plus profond de la tradition insulaire, c'est par son travail de création qu'il se distingue aujourd'hui, offrant une musique qui répond aux aspirations de notre temps. Depuis une dizaine d'années le groupe est présent sur la scène internationale : en Europe, en Amérique du nord, ou en Australie. Ils ont multiplié des scènes prestigieuses aussi bien seuls qu'à travers des collaborations inattendues, avec l'ensemble baroque l'Arpeggiata, les musiques anciennes de Constantinople ou la danse contemporaine d'Art'Mouv. Le quatuor a su démontrer qu'il ne se laissait pas enfermer dans un registre unique et que la musique d'essence traditionnelle garde intacte sa capacité à surprendre et à émouvoir.

L'histoire du chant polyphonique : Le chant polyphonique insulaire puise ses racines au plus profond de la société agropastorale présente dans l'île depuis des siècles. Les corses cultivent leur identité enrichie par de nombreuses influences extérieures, l'île ayant tour à tour été grecque, romaine, carthaginoise, aragonaise, pisane, génoise…

L'implantation franciscaine, très marquée en Corse, apporte une influence savante aux chants préexistants. Le chant devient communautaire, polyphonique et revêt une forme sociale. Chants de labeur accompagnent les durs travaux agricoles, nanne ou voceri pour les femmes s'occupant des travaux domestiques. Le rituel chrétien tient une place importante. La messe est chantée par les hommes. La pratique de ces chants est à la fois communautaire et très personnelle. Les mélodies se diversifient d'un village à l'autre.

Cette pratique vocale, si elle persiste jusqu'à nos jours, voit son déclin après la première guerre mondiale. Les confréries sont dissoutes faute de membres. L'arrivée progressive de l'harmonium vient remplacer les chants polyphoniques.

Enfin, au début des années soixante, le chant latin disparaît peu à peu des églises. Seul un sursaut à la fin des années soixante dix permettra de sauver une partie de ce patrimoine.



INFOS PRATIQUES
Dimanche 28 octobre / 17h
Eglise de Pérols

TARIFS
Adulte : 16 €
Gratuit pour les moins de 12 ans

RÉSERVATION
Tabac presse 5 place Baroncelli ou sur www.barbara-furtuna.fr

L'EMMDT a le vent en poupe

Concert, conférence, danse…

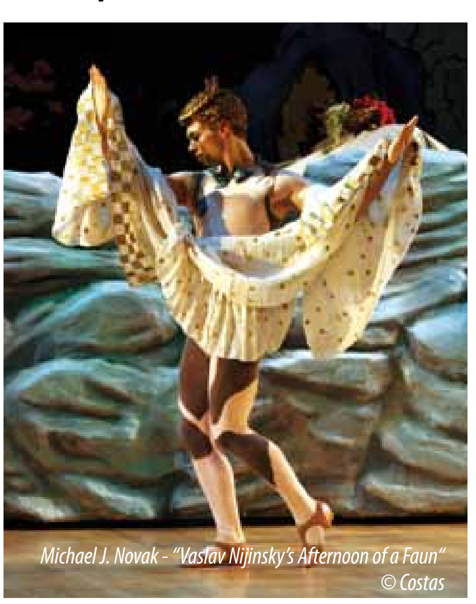
Environ 400 élèves et 26 professeurs fréquentent l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre. Dans de nombreuses disciplines, des listes d'attente ont été mises en place. C'est en quelque sorte la rançon du succès, année après année, la notoriété de l'établissement pluri culturel de Pérols ne fait que croître.



EMMDT



Serge Diaghilev



Michael J. Novak - "Vaslav Nijinsky's Afternoon of a Faun" © Costas

L'ouverture de deux nouveaux ateliers était programmée pour cette rentrée, l'un de théâtre adulte, l'autre de comédie musicale pour les 15-20 ans, mais le public ne s'est pas manifesté en nombre suffisant. *« À l'occasion de la foire aux associations, de nombreuses personnes se sont dites intéressées, notamment par le théâtre adulte, mais les contacts ne se sont pas concrétisés. On fera une nouvelle tentative l'an prochain. Quant à la comédie musicale, nous l'intégrons au programme d'autres ateliers »*, explique Lionel Giroud, directeur de l'EMMDT.

L'école peut s'enorgueillir de proposer un panel de disciplines extrêmement varié, harpe, hautbois, cor mais aussi différents styles de danse, hip-hop & R'n'B, classique, modern'jazz soit un total cumulé de 190 heures de cours par semaine.

Nous vous proposons de découvrir les événements proposés par l'EMMDT ce trimestre, un programme riche et diversifié. Comme l'an passé, l'EMMDT renouvelle l'expérience de « À la rencontre des Arts », des conférences sur des thématiques précises. Cette première rencontre en 2013 n'est qu'un début. **Retrouvez le programme complet dans le prochain numéro de votre journal « À Propos » :**

↘ CONCERT DE NOËL

Samedi 15 décembre, 20h30

Salle Yves Abric / Entrée libre

Comme chaque année, le premier spectacle proposé par les élèves au public pérolien sera le concert de Noël. *« On va innover cette année. L'objectif est de réduire voire de supprimer totalement les temps morts entre les morceaux, pour cela nous ferons se succéder des ensembles »* dévoile Lionel Giroud. Comme de coutume, l'esprit de Noël sera bien entendu au cœur de cet événement.

↘ CONFÉRENCE / À LA RENCONTRE DES ARTS : LES BALLETS RUSSES DE SERGE DIAGHILEV *(1909-1929)*

Samedi 19 janvier, 10h

Salle de danse - rue Font Martin

Le début du XX[ème] siècle est marqué par une aventure humaine et artistique hors du commun : Les Ballets Russes de Serge Diaghilev. Sous la houlette de Diaghilev, le Ballet devient le rendez-vous de tous les Arts.

Des « triomphes » qui défient le temps, des « scandales » retentissants, la période des Ballets Russes est un tournant dans l'histoire de la Danse et plus généralement dans l'histoire des Arts.

Lors de la conférence donnée par Sandrine Dalle, vous découvrirez pourquoi les historiens s'accordent à dire qu'il y a un avant et un après « Ballets Russes ». La présentation sera entrecoupée et illustrée par des extraits vidéo.

…



… À LA RENCONTRE DES ARTS
[SUITE]

Sandrine Dalle, Professeur Diplômée d'Etat de danse classique, Professeur d'Histoire de la Danse aux Conservatoires de Montpellier et de Nîmes et à EPSE Danse, centre de formation professionnelle habilité par le ministère de la culture.

EMMDT - SPECTACLE DE DANSE DE NOUVEL AN
Samedi 26 janvier, 18h
Salle Yves Abric

La section danse de l'EMMDT vous propose son spectacle de nouvel an. Découvrez tout le talent des élèves de l'école.

Exposition Alban Saro
Big bang sur la palette des couleurs

La commission municipale de la culture a été séduite par l'œuvre d'Alban Saro, un artiste peintre résidant en Gironde, qui concilie son art avec le métier d'enseignant en art graphique. Le peintre a très vite accepté d'exposer ses toiles à la Maison des Arts Max Castan, avec une forte volonté de transmettre de l'émotion.


© Alban Saro


© Alban Saro


© Alban Saro

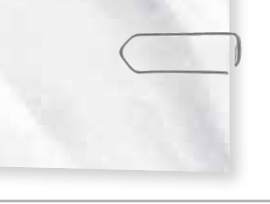
SON PARCOURS

Après ses études à l'Académie des beaux-arts de Tirana, il débute sa carrière dès sa vingtième année par des expositions de niveau international. Il s'installe en France en 1990 pour y enseigner la communication en art graphique. Artiste infographiste, ses productions connaissent le succès au plan national.

SA PEINTURE

Au-delà d'une technique maîtrisée, Alban Saro joue avec les couleurs. Il ose, transgresse et compose avec la peinture. Il ne recherche pas la prouesse technique, son savoir faire est mis au service du langage de l'émotion. Pour lui : « *Sensibilité à fleur de peau, éclats de rires, de vie sont les signaux d'un univers changeant où le dialogue se noue avec l'indicible, avec la fugace transparence de ce qui anime l'âme humaine, derrière le masque* ». Sa peinture interpelle les visiteurs souvent frappés par l'intensité d'œuvres dont créativité est le maître mot.

INFOS PRATIQUES
Du samedi 8 au samedi 15 décembre
de 16h à 20h30
Maison des Arts Max Castan
Entrée libre



COMMISSION CULTURE



Nicolas Chireux

Adjoint au maire, délégué à la culture

« La programmation culturelle a bien entendu énormément évolué, mais il ne faut pas oublier le travail de fond réalisé en parallèle … »

Depuis le début du mandat, qu'avez-vous cherché à mettre en place avec la commission culture ?

Nicolas Chireux : La commission culture s'est appuyée sur les connaissances, les spécialités et le réseau de chacun. En quatre ans, nous avons fait progresser nos équipements, nos structures et nos partenariats. La programmation culturelle a bien entendu énormément évolué, mais il ne faut pas oublier le travail de fond réalisé en parallèle. La richesse de notre programmation est le résultat du travail de l'ombre que nous évoquions et d'une logique adoptée en début de mandat. Nous la développons domaine par domaine, année après année tout en conservant un budget stable.

Comment cela se traduit-il ?

N. C : Pour le théâtre, par exemple, nous sommes partis de zéro. Nous avons tout d'abord proposé des comédies ou du burlesque avant d'élargir nos horizons vers un théâtre extrêmement qualitatif et diversifié, sans aller toutefois jusqu'à l'avant-gardisme. Aujourd'hui, nous programmons des auteurs classiques, contemporains ou des créations, des pièces qui sont proposées par des troupes amateurs ou professionnelles. Je tiens d'ailleurs à mettre en lumière l'investissement de Dominique Jacques en la matière, c'est grâce à son implication que nous pouvons proposer un programme théâtral aussi complet.

Le secteur musical n'est pas en reste, nous avons souhaité créer une forme de récurrence dans la typologie des événements. Un programme de musique classique qui s'appuie de manière logique sur l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre (EMMDT) et ses partenaires, se déroule durant le premier et le deuxième trimestre de l'année civile. Puis viennent la fête de la musique et les nuits d'été, des évènements au cours desquels nous privilégions les musiques du monde. Enfin aux mois de novembre-décembre, nous proposons un plateau « Jazz », orienté swing avec les concerts de Jazz in Pérols.

En outre, chaque année, la Maison des Arts accueille plusieurs expositions. Au fil du mandat nous enregistrons une hausse des demandes d'artistes, ceux-ci s'avèrent toujours plus confirmés. En choisissant la Maison des Arts, comme lieu d'exposition nous cherchons à mettre en œuvre la transversalité disciplinaire dans une unicité de lieu. Afin d'étendre plus encore cette dernière notion, nous avons étudié les possibilités d'extension de la Maison des Arts et sommes en train de réunir le financement nécessaire.

D'autres événements culturels sont proposés ?

N. C : Oui notamment grâce aux partenariats que nous avons développés avec des conférenciers, avec le conservatoire à rayonnement régional pour des concerts classsiques et avec « l'Agglo fait son cinéma » et Radio France. Aujourd'hui, être choisi pour abriter au cœur des arènes de Pérols, le spectacle phare de la saison de cirque proposée par «l'Agglo en fête », « Le chant du dindon » de la compagnie Rasposo, est une reconnaissance de la ville de Pérols comme d'un lieu favorable à l'expression culturelle.

Programmation

De la médiathèque Jean Giono

Adultes

CONNAISSANCE DU CINÉMA

↳ *Tous les samedis, 15h.*

- ***Autour de la guitare***

Les 20 et 27 octobre

- ***"Profils Paysans"***

Les 3, 10, 17 et 24 novembre

- ***De drôles de Noël***

Les 1, 8, 15 et 22 décembre

EXPOSITION

- ***"Le Larzac, la lutte en affiche"***

↳ *Du 23 octobre au 10 novembre*

Exposition d'affiches retraçant la formidable énergie créatrice de la lutte du Larzac.

INFORMATIQUE & INTERNET

- ***Initiations multimédia***

↳ *Le vendredi, 16h à 17h30*

Sur Inscription auprès du secteur multimédia. Réservé aux abonnés.

JEUX

- ***Jeux de société***

↳ *Les samedis 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre de 14h à 18h*

Venez découvrir des jeux de société et partager un bon moment en famille, seul ou entre amis.

Tous les jours

Des jeux sont à votre disposition à la médiathèque sur demande.

- ***L'Agglomération en jeux/3e édition***

↳ *Du 19 novembre au 2 décembre*

Ateliers autour des jeux de construction, des jeux de société et des jeux vidéo, une exposition, des conférences et des rencontres...

- ***Jeux vidéo sur consoles PS3 & WII***

↳ *Tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30*

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

RENCONTRES & SPECTACLES

- ***"Livre et…vous"***

↳ *Les samedis 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre à 10h.*

Venez partager un moment convivial autour de vos coups de cœur et découvrir les dernières nouveautés de la médiathèque.

- ***Mois du film documentaire***

↳ *Samedi 10 novembre à 15h*

Projection – Débats autour du film : "Tous au Larzac" de Christian Rouaud

César du meilleur film documentaire et primé dans de nombreux festivals.

Enfants

ATELIER

- ***« Si le loup y était »***

↳ *Mercredi 7 novembre*

Atelier créatif à partir de 5 ans

Découverte d'un auteur-illustrateur : SARA. Découverte d'une technique : le papier déchiré. Création d'une fresque sur le thème du loup.

LES BÉBÉS LECTEURS

- ***L'oreille chuchoteuse*** [3 mois à 3 ans]

↳ *Tous les mercredis de 10h à 10h30.*

Les samedis 27 octobre ; 10 et 24 novembre ; 7 et 21 décembre

- ***Bébés-joueurs***

↳ *Les samedis à 10h : 20 octobre 3 & 17 novembre ; 15 décembre*

Jouer est essentiel pour l'éveil et le développement du bébé. Prenez le temps de découvrir des jeux adaptés aux tout-petits.

- ***Spécial peurs enfantines***

↳ *les 27 et 31 octobre*

Un bruit étrange, une porte qui claque, la disparition de maman, autant de raisons d'avoir peur.

De « coucou-caché » au « ouf » de soulagement, que de raisons de se faire peur et d'en rire.

- ***Spécial Noël***

↳ *Les 19 et 22 décembre*

Le 1er Noël de « Fleur de carotte », le lapin mascotte de la médiathèque .

Pour la programmation détaillée, merci de vous reporter aux dépliants disponibles dans les médiathèques et sur www.montpellier-agglo.com/mediatheques

L'HEURE DU CONTE

- ***L'oreille à malice*** [à partir de 4 ans]

↳ *Les mercredis de 11h à 11h30.*

Les samedis 27 octobre ; 10 et 24 novembre ; 7 et 21 décembre

- ***Fantômes, cauchemars & frayeurs*** [à partir de 4 ans]

↳ *Mercredi 31 octobre à 17h*

- ***"Hansel et Gretel"*** [à partir de 3 ans]

Spectacle de marionnettes

↳ *Mercredi 14 novembre à 17h*

- ***« Le Père Noël et les fantômes »***

Spectacle de marionnettes [à partir de 2 ans]

↳ *Mercredi 19 décembre à 17h*

INFORMATIQUE & INTERNET

- ***Atelier multimédia***

↳ *Les mercredis de 10h à 11h.*

Atelier réservé aux enfants inscrits à la médiathèque.

- ***"Les petits clics"*** [4 à 6 ans avec un adulte.]

↳ *Mercredis 14 novembre, 5 décembre*

Réservé aux abonnés.

- ***"Les grands clics"*** [à partir de 8 ans.]

↳ *Mercredi 24 octobre, 28 novembre, 19 décembre*

Réservé aux abonnés.

EXPOSITION

- ***"Il était une fois les contes : Andersen et les Frères Grimm"***

↳ *Du mardi 13 au jeudi 23 novembre.*

Illustrations originales de Cécile Landowski

VIDÉO DES ENFANTS

↳ *Les mercredis, 15h ; les samedis à 10 h et les vendredis à 15h pendant les vacances scolaires.*

Inscription sur place ou par téléphone, réservé aux abonnés.

LES LOTOS DES ASSOCIATIONS EN FÊTE

Les dimanches / 16h / Salle Yves Abric :

- *4 novembre : Société de chasse*
- *18 novembre : Retraite Sportive Pérols (RSP)*
- *9 décembre : Entente Sportive de Pérols (ESP - Foot)*
- *16 décembre : Ecole de karaté de Pérols*
- *30 décembre : Club taurin "Lou Razet"*
- *6 janvier : Ping Pong Club de Pérols (PPCP)*
- *13 janvier : Pérols Basket*
- *20 janvier : AC PG CATM (Anciens combattants section de Pérols)*
- *27 janvier : Lions club Etang de l'Or*

Les lotos se poursuivent en février 2013, nous vous communiquerons le détail de l'ensemble de ces rendez-vous dans le prochain numéro d'"À propos".

LECTURE-DÉDICACE JEAN-CLAUDE REY

"Viens, je vais t'expliquer…"



- *Mercredi 14 novembre / 18h*

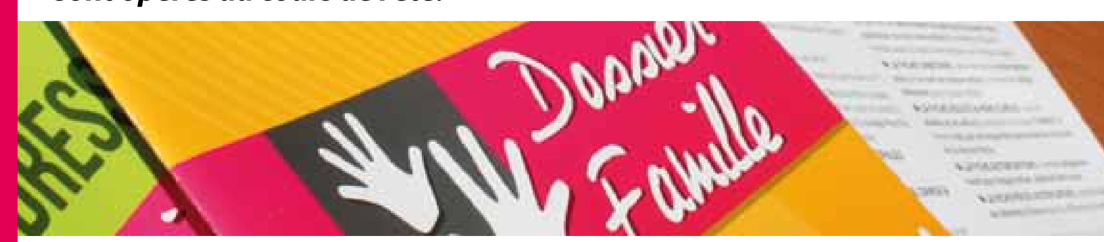
Salle Gilbert Marchal (Mairie annexe)

Suite à la parution de son deuxième roman : "Viens, je vais t'expliquer", l'auteur péroliens Jean-Claude Rey, ancien enseignant de métier, propose une lecture-dédicace. Après plusieurs œuvres autobiographiques, ce nouveau roman s'inspire également de la carrière de l'auteur, mais l'histoire sort tout droit de son imaginaire. L'ouvrage retrace la vie, ô combien difficile d'une jeune femme de condition modeste, qui va finalement parvenir à concrétiser un de ses rêves d'enfant : devenir professeur dans l'enseignement. Outre de nombreux rebondissements, l'écrivain nous promet un dénouement pour le moins inattendu.

Rentrée 2012

Dossier famille, restauration scolaire…

Après l'ouverture début 2012 de l'Espace famille, des changements se sont opérés au cours de l'été.



LE DOSSIER FAMILLE

Afin de faciliter les démarches des familles, les services municipaux ont établi un Dossier famille à compléter. Ce document permet de recueillir en un seul exemplaire toutes les informations concernant la situation familiale et l'ensemble des pièces nécessaires à l'inscription des personnes souhaitant profiter des services de l'ALSH, de l'Espace jeunesse, des activités périscolaires, de la Maison de la petite enfance Charles Perrault, des activités sportives municipales ou de l'enseignement de l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre.

RESTAURATION SCOLAIRE : LES REPAS DOIVENT ÊTRE RÉSERVÉS

Le système d'inscription est modifié depuis la rentrée : les familles doivent programmer et régler plusieurs semaines à l'avance, auprès de l'Espace famille, les jours où leur enfant déjeune au restaurant scolaire. L'inscription s'effectue par séquence de 3 semaines minimum, à l'aide des coupons qui sont remis dans le Dossier famille. Toutefois, pour tenir compte de certaines contraintes professionnelles et sous réserve d'acceptation par les services de l'Espace famille, des modifications de réservations sont possibles d'une semaine sur l'autre. Les enfants n'utilisent donc plus le badge Pass'Famille pour le restaurant scolaire. Ce mode de réservation est institué en vue de réduire les déchets produits et d'améliorer la gestion des stocks dans une logique de développement durable. A noter que tout repas non réservé à l'avance est majoré à 5€.

DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Cette année, les travaux réalisés au sein des écoles ont principalement concerné la toiture. Ils ont été mis en œuvre sur les groupes scolaires Font Martin et Guette. Le toit du Gymnase de la Tour, utilisé notamment par les élèves du collège a également été repris. Comme de coutume à l'occasion de la rentrée, divers travaux de maintenance et d'entretien ont été effectués. Une attention particulière a été apportée concernant une mise aux normes de différents éléments de sécurité et d'accessibilité afin de permettre aux élèves de reprendre les cours dans les meilleures conditions possibles.

PLUS D'INFORMATIONS

*Ce sont là les principales nouveautés de la rentrée scolaire, pour plus de renseignements vous pouvez consulter la plaquette rentrée ou le site Internet **www.ville-perols.fr** à la rubrique "Enfance Jeunesse" ou encore les pages "Ecole Municipale de Musique, Danse & Théâtre".*

Karaté
Fusion de haut niveau

Les clubs de karaté de Pérols et de Lattes ont effectué un rapprochement d'envergure. Cette fusion concerne les compétiteurs de haut niveau, soit une trentaine de sportifs. « C'est un passage obligé afin de rester compétitif » révèle Mario Marcou, entraineur des jeunes péroliens.



L'objectif est de mutualiser les moyens des deux clubs qu'ils soient structurels ou financiers et de créer ainsi un pôle sportif de karaté capable de rivaliser à l'échelle nationale avec les clubs de grandes villes telles Lyon, Marseille ou Paris.
Le club de Lattes fondé il y a seulement quelques années, notamment à l'initiative de Sylvain Bergé, formé à Pérols, a conquis ses premiers podiums nationaux l'an passé. L'école pérolienne n'est plus à présenter, elle a acquis le respect de ses pairs depuis près de deux décennies.
Michel Bui, président de la Ligue régionale de karaté Languedoc-Roussillon, ne cache pas sa satisfaction : *« cette fusion, nous l'avons encouragée. C'est l'union de deux très beaux clubs, un moyen d'avoir de l'ambition au niveau national, voire même européen et international. En coulisse, la fédération travaille pour que le karaté devienne discipline olympique en 2020 »*. D'ici là, ce nouveau pôle élite a le temps de grandir et ses jeunes de devenir de futurs champions. Christian Valette, Maire de Pérols et Cyril Meunier, Maire de Lattes se sont dits heureux de cette union. « L'agglomération de Montpellier est classée première agglomération sportive de France, la constitution de ce pôle va en ce sens » explique le premier magistrat de Lattes, avant de laisser la parole à Christian Valette :
« Le karaté, c'est l'école de la vie. Respect, persévérance, maîtrise de soi, l'ensemble de ces principes d'éducation y sont enseignés et plus encore. Cette fusion va porter très haut les couleurs des communes de Pérols et Lattes. Alors oui, avoir un jour un athlète issu de cette formation sur une des marches olympiques, ce serait la cerise sur le gâteau, mais quoi qu'il en soit je suis convaincu que ce pôle élite rapportera des différentes compétitions un grand nombre de médailles et de trophées. Nous serons là pour les soutenir ».

PATRICK GIRARD PART EN RETRAITE



Après 23 ans de bons et loyaux services au sein de la Police municipale de Pérols, le brigadier chef principal Patrick Girard prendra, à compter du 1er décembre prochain, une retraite méritée. Il a débuté sa carrière dans la gendarmerie en Champagne Ardennes, avant d'effectuer un passage par la police nationale en région parisienne puis de revenir dans la région à la police municipale de Montpellier. Pérolien depuis sa plus tendre enfance, il a fréquenté les bancs de l'école de la Guette et a même connu l'ancienne institution scolaire localisée dans les locaux de la mairie. C'est en 1989 qu'il accepte une mutation à la police municipale de Pérols. « Bien sûr, je suis heureux de démarrer cette nouvelle vie de jeune retraité, mais cela ne se fait pas sans un pincement au cœur. En plus de 20 ans, vous tissez des liens avec les gens et avec les collègues. Mais je suis toujours sur Pérols et je vais garder le contact. De par mon métier j'ai beaucoup appris et j'ai eu la chance de pouvoir travailler sur Pérols, dans un cadre de vie particulièrement agréable », explique le futur retraité.

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA RUE BARNOYER

Axe de transition entre la station de tramway « Pérols centre » et les commerces du centre ville, le réaménagement de la rue Barnoyer va débuter en novembre pour une durée estimée à six mois. L'objectif est de créer un espace de partage entre piétons, cyclistes, et automobilistes à l'image du travail réalisé rue de la Guette, tout en modernisant les réseaux et l'éclairage. Un système à base de Leds, peu consommateur d'énergie est prévu. Les travaux seront découpés par phase, afin de maintenir au mieux les usages.

Gymnase Colette Besson

Un équipement éco responsable

Le chantier du gymnase Colette Besson, lancé il y a un an, s'achemine vers son terme programmé début 2013. Le gros des travaux est achevé. D'ici la fin du mois d'octobre, le bâtiment devrait être totalement hors d'eau et hors d'air. Une partie des menuiseries est d'ores et déjà en place.


Structures des panneaux photovoltaïques


Mur d'escalade


Façade

A l'extérieur les abords se dessinent, un bassin de rétention, une trentaine de places de parking, un chemin permettant d'évoluer autour du bâtiment. A l'intérieur les espaces sont délimités. Tout y est : la salle principale permettant la pratique du basket, du handball, du badminton, ou du volley ; à l'étage, le dojo prévu pour les sports de combat ; en sous-sol, la salle d'agrès où l'on trouve également le mur d'escalade. Vestiaires, infirmerie, sanitaires, espace pour professeurs et arbitres, local administratif, salle de réunion, gradins, ascenseur et autres locaux techniques viennent compléter cet équipement de qualité.

Le bâtiment pour sa part est pensé de manière cohérente et astucieuse de manière à limiter son impact énergétique : chauffe eau et production d'énergie solaires par panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, toiture terrasse végétale.

"Le bâtiment […] est pensé de manière cohérente et astucieuse de manière à limiter son impact énergétique …"

Le système de circulation des flux d'air a été particulièrement étudié de façon à préserver les ressources énergétiques des lieux.

La prochaine étape consiste à la pose de la surface de l'aire sportive. Elle comprend un parquet de grande qualité, pour la pratique du sport de haut niveau, recouvert d'une surface amortissant de façon à protéger des chocs lors de chutes. Un sol qui alliera performance et sécurité. Les travaux de finition ont débuté, de bon augure pour un équipement extrêmement attendu par les utilisateurs réguliers ou occasionnels de l'actuel gymnase de la Tour : les collégiens, les associations sportives, les accueils de loisirs et les activités sportives municipales.

BAIN DE NOËL

Dimanche 16 décembre

- *Départ 10h30, Place Carnot à Pérols*
- *Arrivée 11h, Plage des Roquilles à Carnon*
- *12h Bain*

Les péroliens auraient-ils du sang norvégien ? C'est la question posée chaque année à l'occasion du traditionnel Bain de Noël. L'an passé, vous étiez 192 courageux à vous élancer à l'assaut des vagues et d'une eau clémente à 14°C. Cette épreuve rituelle s'inscrit dans la tradition des manifestations solidaires. Sur la plage près de 1500 personnes se restaurent auprès de stands tenus par les associations. L'ensemble des bénéfices récoltés à l'occasion de cet évènement, organisé par la ville de Pérols et l'association APERVIE, sont reversés aux Restos du Cœur. Le précédent Bain de Noël a permis de récolter 5300 euros pour l'association créée par Coluche en 1985.

LETTRE DU MAIRE

DÉCISION DE FERMETURE DU LOCAL DE PÉTANQUE

« Le 23 août 2012, je décidai la fermeture du local de pétanque occupé par le Pétanque Club Jean Ramel, et j'adressai au Président Patrick Pasquier la lettre suivante :

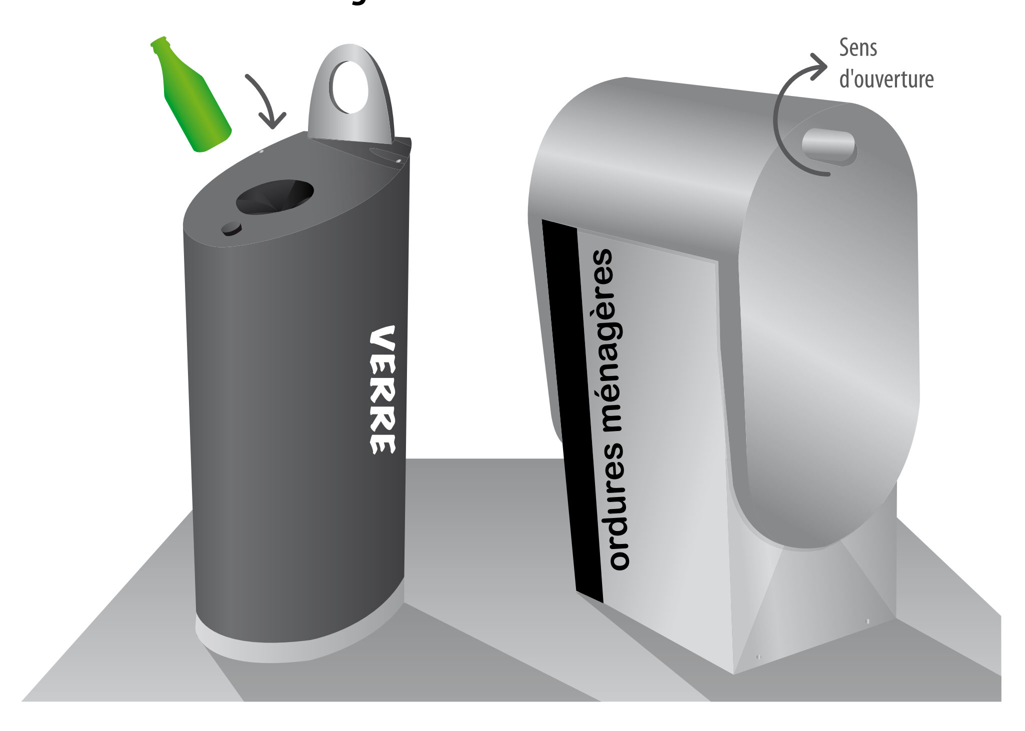
" Monsieur, lors de votre dernière manifestation du 19 août, des alcools (pastis, whisky) ont été vendus à la buvette du club. Cet acte illégal ne peut être toléré. Je vous demande donc à réception de cette lettre de remettre en mairie les clés du local mis à disposition par la Municipalité. Vous permettre de continuer de telles actions dans un local municipal, serait cautionner des agissements illégaux. Sincères salutations ".

Le 25 août Monsieur Pasquier et cinq membres de son bureau sollicitaient une entrevue. Le 10 septembre je recevai Monsieur Pasquier qui était accompagné d'un membre du bureau. Etait présente à l'entrevue Madame Claire Richard, première adjointe responsable des associations. J'ai alors signifié à Monsieur Pasquier que le local ne serait pas rouvert, qu'aucune subvention ne leur serait attribuée et qu'il n'y aurait aucune date de loto, tant que les membres du bureau signataires de la lettre du 25 août seraient à la tête de cette association. La mairie n'a pas vocation à héberger dans ses locaux une association dirigée par des tricheurs. »

Le Maire - Christian Valette

Conteneurs enterrés
Mode d'emploi

Suite à la signature d'une convention entre Montpellier Agglomération et la commune, plusieurs conteneurs enterrés ont été mis en place en centre ville. Ce système de points d'apports volontaires des déchets ménagers se substitue dans des zones déterminées à la collecte des bacs individuels à couvercle gris.



Plus esthétiques, les conteneurs enterrés permettent d'assurer une plus grande propreté mais également de réduire le nombre de collectes hebdomadaires, d'augmenter leur rapidité, de limiter les nuisances sonores, de libérer de l'espace sur les trottoirs, et de ne pas voir son domicile encombré par un bac.

Ces conteneurs de déchets ménagers sont installés : place Carnot, rue Marie Martin, rue du Docteur Servel, place Georges Brassens. D'autres implantations sont prévues avant la fin de l'année rue du Rivet et rue Gaston Bazille. Des conteneurs enterrés à verre sont disposés à la Croix du Languedoc, av. Marcel Pagnol (près du giratoire du Santa Monica) et rue de la Salicorne. La collecte du tri sélectif (bac à couvercle jaune ou "sac jaune") est toujours en vigueur.

UN PEU DE CIVISME

« Ce mode de gestion des déchets fonctionne parfaitement, les résultats obtenus par d'autres villes l'ayant mis en place en attestent. Il est toutefois nécessaire de respecter les usages induits par ce système et d'être rigoureux dans son tri. Il faut également savoir que si les personnes réalisant un dépôt sauvage sont identifiées, elles encourent une verbalisation prévue par la réglementation en vigueur. Le montant de celle-ci est déterminé en fonction du préjudice et peut-être extrêmement élevé, jusqu'à plusieurs centaines d'euros », explique Adrien Sivieude, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à l'environnement et aux grands travaux.

↘ ZONE IMPACTÉE PAR LES CONTENEURS ENTERRÉS "ORDURES MÉNAGÈRES"



↘ PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE, RESPECTONS LE TRI DES DÉCHETS

Le service de ramassage des déchets de Montpellier Agglomération nous a fait part des problèmes récurrents relevés dans l'utilisation des conteneurs enterrés. ***En cas de question, de problème ou de disfonctionnement, contactez Montpellier Agglomération au n°vert : 0800 88 11 77.***

PROBLÈMES CONSTATÉS	USAGES APPROPRIÉS
Découverte de verres, gravas, déchets verts, de déchets de tri sélectif, ou d'encombrants *dans les conteneurs réservés aux déchets ménagers*	***Merci de respecter les dépôts autorisés en fonction de la nature du conteneur.*** *Si vos déchets correspondent à ceux collectés dans les conteneurs enterrés, disposez les dans les conteneurs et* ***non à leur pied****. Pour les déchets non collectés en conteneurs, merci d'utiliser la déchetterie (Le point propreté de la Pailletrice).*
Dépôt sauvage de déchets *de toutes sortes aux pieds des conteneurs*	***Concernant la collecte des encombrants*** *: sur simple appel téléphonique à la Maison de l'Agglomération de Lattes au* ***04 67 73 18 50****, vous obtiendrez un rendez-vous arrêtant le jour de ramassage.* ***Vous pouvez également les amener au point propreté de la pailletrice : ouvert tous les jours 9h-12h / 14h-18h*** *(fermé le mercredi matin).*
Mauvais usage des leviers *permettant l'ouverture du tambour des conteneurs.*	*Pour ouvrir le tambour du conteneur,* ***il faut exercer une poussée sur le levier. Une fois votre dépôt réalisé, merci de refermer la trappe****.*
Conditionnements trop importants par rapport au diamètre des conduits *entre la bouche et la cuve, entraînant l'obstruction du système*	***Le diamètre des conduits ne permet pas de faire passer des sacs de plus de 80 litres****, merci de ne pas insérer d'éléments trop importants risquant de l'obstruer.* ***Si votre conditionnement est trop volumineux, vous pouvez vider son contenu directement dans le conteneur.***
Des véhicules en stationnement gênant *empêchent la collecte d'être réalisée*	***Il est impératif de respecter le stationnement aux abords de ces colonnes et le code de la route de manière générale.***

Contrainte climatique
Gestion raisonnée des espaces verts

De nombreux départements ont été concernés ces derniers mois par des arrêtés préfectoraux limitant l'usage de l'eau. L'Hérault en fait partie, et le secteur des bassins versants de l'étang de l'Or sont particuliers touchés.

Comme les particuliers, ces restrictions s'appliquent aux services municipaux. Dès le 30 mars et depuis lors, la commune de Pérols a respecté les impératifs des différents arrêtés d'alerte et de vigilance sécheresse.

L'épisode caniculaire que nous avons vécu cette année est exceptionnel mais la commune est entrée dans une gestion différenciée de ses espaces verts depuis plusieurs années. La réduction de l'utilisation de l'eau fait partie de cette gestion raisonnée. Afin de pérenniser les plantations « jeunes », un arrosage restreint a été maintenu au parcours de santé, devant l'espace famille et au jardin du square de l'amitié franco-allemande. Au stade du complexe sportif Marius Vitou, où l'arrosage est nécessaire, le système automatisé a été réglé de façon à respecter les recommandations des différents arrêtés (horaires).

Durant cette période, le service des espaces verts a poursuivi sa mission d'information et de sensibilisation auprès des jardiniers amateurs et notamment des jeunes fréquentant les jardins Saint Vincent. *[voir article p.26]*.

A retenir notamment la très grande efficacité des paillages pour retenir l'humidité et générer un effet décoratif. Utilisée de manière régulière par les services municipaux, cette technique peut être pratiquée par tous. Il y en a de toutes sortes : écorce, chanvre, roche volcanique, déchets d'ardoises… N'oubliez pas lors de la conception de votre jardin de préférer les végétaux les mieux adaptés à notre climat *www.jardin-sec.com*. Renseignez-vous auprès des jardineries et autres pépiniéristes.

Zone bleue

La mairie de Pérols a instauré des stationnements réglementés en zone bleue, place Georges Brassens en face de la médiathèque d'agglomération Jean Giono (19 places + 2 places PMR) et rue Georges Barnoyer sur le côté de l'Eglise (6 places + 1 place PMR).

« La zone bleue a pour but de faciliter la rotation des véhicules et de favoriser le partage des places. Elle permet de proposer un stationnement gratuit et régulé de façon à ce que chacun puisse accéder au centre-ville, tout en faisant disparaître les véhicules « ventouses ». Cette initiative a pour objectif d'aider à dynamiser l'activité des commerces du centre-ville », explique Adrien Sivieude, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à l'environnement et aux grands travaux.

Vous pouvez facilement identifier les emplacements concernés, ils sont signalés par des panneaux et par un marquage au sol, où des lignes bleues se substituent aux blanches.

Pour stationner, il suffit alors d'apposer au niveau du pare brise et de manière visible un disque de stationnement européen, d'indiquer l'heure d'arrivée, puis de respecter la durée maximale de stationnement.

↘ RÉGLEMENTATION

Un décret instituant le disque de stationnement européen est paru au JO du 21/10/2007. Il modifie l'article R-417-3 du Code de la Route. Depuis le 1er janvier 2012, il est impératif d'utiliser les disques européens, ceux-ci se reconnaissent facilement, le recto est bleu et n'affiche que l'heure d'arrivée. Il est en vente chez votre buraliste. ***Montant de l'amende en cas d'absence du disque européen ou de dépassement de la durée maximale de stationnement : 17€***

HORAIRES DE STATIONNEMENT

- ***Du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.***

Durée maximale de stationnement :

- Place Georges Brassens : 1h
- Rue Georges Barnoyer : 30 min

Au-delà, vous devez déplacer votre véhicule sous peine d'amende.

Concertation
ZAC Saint Vincent

Par délibération du 8 mars 2012, le Conseil municipal a lancé la concertation publique concernant l'aménagement urbain du secteur Saint-Vincent, conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme. Cette concertation a pour objectif d'informer le public tout en lui permettant de s'exprimer sur le projet.



Ainsi, depuis le 17 septembre 2012 et pendant toute la durée de la concertation, ***une exposition ouverte au public se tient à l'Hôtel de Ville - service Urbanisme pendant les horaires suivants :***

- *Lundi / Mardi : 14h - 17h*
- *Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h*
- *Jeudi / Vendredi : 8h - 12h*

Un registre ainsi qu'une notice explicative décrivant les grandes lignes du projet d'aménagement sont à la disposition de la population qui peut ainsi consigner ses remarques, observations et propositions.

Au mois de septembre, l'information sur cette concertation s'est traduite par :

- La distribution aux administrés d'un hors série du journal communal « À propos » consacré au projet de la ZAC St-Vincent.
- Une annonce légale parue dans le journal Midi Libre.
- Un article sur le site Internet *www.ville-perols.fr*
- L'organisation d'une réunion publique, le 26 septembre dernier à la salle Yves Abric.

Au cours de cette dernière, et après une présentation des études et de la définition du projet, le public présent a été invité à poser des questions sur le futur aménagement. Plusieurs fois, le maire de Pérols a rappelé que *« rien n'est arrêté en matière d'urbanisme »*. Il fut notamment question d'accès, de transport, de logement, d'équipements publics. Les participants ont notamment appris qu'environ 200 logements sont prévus, dont 30% de logements à caractère social et 20% réservés à la primo accession, le reste étant en vente libre. Pour rappel, la loi SRU prévoit que les communes d'au moins 3500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50000 habitants, dont une ville est d'au moins 15000 habitants, ont l'obligation de disposer de 20% de logements sociaux.
Suivant le calendrier qui a été fixé, après l'étude et la consultation de vos observations, la création de cette ZAC sera proposée au Conseil municipal dans les prochains mois. Une nouvelle réunion publique se tiendra au second semestre 2013, une fois que l'aménageur aura été désigné.

SERVICE ASSOCIATIONS
Le service gestionnaire des demandes des associations de Pérols (à l'exception des associations sportives utilisant des infrastructures sportives) est dorénavant localisé à l'Hôtel de ville. Les représentants des associations peuvent donc s'adresser à :

- *Sylvie Caffo ou Sylvie Ocana*
- *Service population de la mairie*
- *Tél. : 04 67 50 45 03.*

Le service les reçoit mardi après-midi et jeudi après-midi de 14h à 17h (les rendez-vous avec Claire Richard, première adjointe au maire, déléguée à la vie associative et sportive, sont possibles aux horaires précités).

*Les **associations sportives** qui utilisent des infrastructures municipales dévolues à la pratique du sport peuvent s'adresser aux services techniques à Patricia Gilles.*

MARCHÉ DE L'AVENT
- *Samedi 24 & dimanche 25 novembre*
- *Samedi : de 10h à 19h*
- *Dimanche : de 10h à 18h*
- *Salle Yves Abric*

À quelques semaines de Noël, débute la période de l'Avent. Une mise en bouche des fêtes de fin d'année, venez visiter les stands d'artisans-commerçants de qualité proposant un florilège d'articles et de produits. L'occasion pour chacun de remplir sa hotte de cadeaux. Des spécialités allemandes seront proposées par la ville de Flörsheim, ville jumelée à Pérols.

BANQUE ALIMENTAIRE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES
Comme chaque année, l'aide alimentaire de Pérols se mobilise pour la collecte nationale de la banque alimentaire qui se déroulera vendredi 23 et samedi 24 novembre, dans la galerie du centre commercial Auchan Méditerranée. A cette occasion, l'équipe de bénévoles recherche des volontaires pour les assister dans cette tache. Pour les aider, les bonnes volontés sont les bienvenues. Aussi, n'hésitez pas à participer à cette collecte, ne serait-ce que quelques heures.

- *Contactez Raymond Roméro au 04 67 50 38 96.*

LABEL VILLE INTERNET



Joëlle Drouin
Adjointe au Maire, déléguée à la communication

Un an après son lancement le site Internet de la ville de Pérols a-t-il rencontré le succès escompté ?

Joëlle Drouin : Depuis son lancement en septembre 2011, le site Internet de la ville de Pérols remplit un double objectif : faciliter les démarches de nos administrés et les tenir quotidiennement informés de la vie communale. Le site enregistre une affluence toujours plus importante et a apporté un grand nombre d'innovations : dématérialisation des démarches, lecture en ligne du journal et des publications éditées par la commune, plan de ville interactif, annuaire et agenda associatifs, lettre d'information numérique, une page où les nouveaux arrivants peuvent se faire connaître, une rubrique spéciale afin d'informer les administrés lors d'enquêtes publiques, les annonces et comptes rendus des conseils municipaux…
Les statistiques parlent d'elles mêmes, on recense plus de 63 500 connexions depuis son ouverture fin septembre 2011. Aujourd'hui, une moyenne de près de 300 visiteurs par jour se connectent à *www.ville-perols.fr*. En août, un cap a été franchi avec plus

- 63500 CONNEXIONS EN UN AN
- EN MOYENNE PLUS DE 300 VISITEURS PAR JOUR SUR LES QUATRE DERNIERS MOIS
- 9200 VISITES EN AOÛT 2012
- UNE FRÉQUENTATION DOUBLÉE EN DOUZE MOIS
- CINQ FOIS PLUS DE CONNEXIONS QUE LE PRÉCÉDENT SITE INTERNET
- LE JOURNAL MUNICIPAL TÉLÉCHARGÉ PLUS DE 400 FOIS PAR NUMÉRO
- PRÈS DE 600 ARTICLES PUBLIÉS EN LIGNE
- LA CARTE INTERACTIVE AFFICHÉE PLUS DE 3400 FOIS
- L'AGENDA PÉROLS EN FÊTE TÉLÉCHARGÉ PRÈS DE 2 000 FOIS
- 200 ABONNÉS À LA LETTRE D'INFORMATION

Adopté

SÉANCE DU 27 JUIN 2012

Enfance - Education Jeunesse – Culture

■ Adoption d'un unique règlement intérieur pour l'Accueil de loisirs associé aux écoles (ALAE), de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et du restaurant scolaire

Urbanisme

■ Programme d'Aménagement d'ensemble le Mas Rouge SCI « Clos de La Tour » - Saisine de la Préfecture - Classement d'office dans le domaine public communal des voies privées
■ Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée section AM n°254 p
■ Cession de la parcelle cadastrée section AM n°254 p - SCI SALU
■ Acquisition à titre gratuit – Voirie et espaces verts - Groupe d'habitation Les Salines

Finances

■ Marché n° 2012-15 relatif à des travaux d'aménagement de la rue Georges Barnoyer
■ Décision modificative
■ Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de SAEM Enjoy au cours des exercices 2005 et suivants.
■ Organisation des 90 ans du club taurin Paul Ricard Lou Razet – Demande de subvention
■ Achat et livraison d'équipements de protection individuelle. Appel d'offres. Autorisation de signer la convention constitutive de groupement de commandes entre les communes de Pignan, Jacou, Pérols et la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

de 9 200 visites pour le mois. C'est simple, depuis son ouverture, la fréquentation du site a plus que doublé, elle est même cinq fois supérieure à celle enregistrée sur le précédent site Internet.

ternationaux. Elle a pour mission de prendre en charge et d'accompagner toute initiative pouvant contribuer à valoriser, développer et diffuser les usages citoyens des technologies de l'information et de la communication.

La ville participe cette année au concours du Label ville Internet ?

J. D : En effet, le site Internet *www.ville-perols.fr* est en lice pour obtenir les fameux « @ », distinction que vous pouvez remarquer à l'entrée de villes reconnues pour la mise en œuvre d'une politique significative en matière de démocratisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de leurs usages citoyens.

Les candidatures sont clauses depuis le 5 octobre, les résultats seront rendus public début 2013. Ce concours permet de recenser les « initiatives Internet » lancées ces dernières années et de les évaluer, afin de proposer régulièrement des évolutions en ce domaine.

> **« le site Internet www.ville-perols.fr est en lice pour obtenir les fameux « @ » … »**

Qu'est-ce que Ville Internet et pourquoi y adhérer ?

J. D : Nous sommes en 2012, et avons adapté et développé des outils qui nous permettent un lien presque immédiat avec nos administrés. Nous devons aller encore plus loin, villes Internet est une association loi 1901, créée le 6 mai 2002. Elle a pour objet de coordonner le développement et l'animation d'un réseau des acteurs de l'Internet citoyen, et tout particulièrement des élus et agents des collectivités qui animent le territoire public.

Elle opère en liaison avec les réseaux et les organismes privés ou publics, locaux, nationaux ou internationaux.

L'association offre à ses adhérents plusieurs services dont l'accès à un espace de mutualisation, d'échange d'expériences et d'information. Il permet de consulter les retours d'expériences et de partager avec plus de 1 500 correspondants de Villes Internet. Des dossiers thématiques sont disponibles sur cet observatoire. L'association a également mis en place un centre de ressources juridiques en ligne pour régir l'usage responsable de l'Internet.

Afin de partager son expérience et d'échanger sur les pratiques numériques, la ville de Pérols vient d'adhérer à l'association « Villes Internet ».

SÉANCE DU 24 JUILLET 2012

Finances

- Avenant n°1 et n°2 du marché n° 2009-09 de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du port de Pérols et du quartier des Cabanes – Société Villes et Paysages.
- Marché complémentaire au marché n° 2009-09 de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du port de Pérols et du quartier des Cabanes - Société Villes et Paysages.
- Avenant n°1 du marché de travaux n° 2011-12 relatif à l'assainissement pluvial du quartier des Cabanes – Société SOGEA Sud Hydraulique.
- Marché complémentaire du marché de travaux n° 2011-12 d'assainissement pluvial du quartier des Cabanes - Société SOGEA Sud Hydraulique.

Urbanisme

- Réaménagement du quartier des Cabanes – Dossiers réglementaires « port de Carème » et « port et cabanes de l'étang de l'Or ».
- Programmes d'Actions de Prévention des Inondations - Pose de repères de crue sur la commune.

…



CONSEIL MUNICIPAL

Adopté



... SÉANCE DU 24 JUILLET 2012 [SUITE]

Enfance - Education Jeunesse - Culture

■ Convention de partenariat entre la Verrerie d'Alès - Pôle National des arts du cirque Languedoc-Roussillon et la commune - Agglo en Fêtes - Spectacle "Le chant du dindon"

Affaires générales

■ Lutte contre les inondations - Protection contre les inondations dans la vallée de la Mosson - Extension de compétence - Transfert à la Communauté d'Agglomération de Montpellier de la compétence des communes.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

Finances

■ Avenant n°3 au marché n°2009-04 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction du gymnase - Autorisation de signature.

■ Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité – Révision du coefficient multiplicateur.

■ Attribution de fonds de concours par la Communauté d'Agglomération de Montpellier dans le cadre des projets d'intérêts communs 2012 – Aménagement de la rue Georges Barnoyer et réalisation d'un skate parc.

■ Demande de subvention exceptionnelle – Festival de bridge des 23 et 24 juin 2012.

Urbanisme

■ Acquisition de la parcelle cadastrée AX 132 pour partie.

■ Projet relatif au transfert d'office des voies privées du lotissement Raygi dans le domaine public communal - Avis du Conseil municipal.

■ Déclaration d'utilité publique relative à la constitution d'une réserve foncière et à la cessibilité de la parcelle AO 252 [Cave coopérative] conformément à l'article R.11-13 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique - Avis motivé du Conseil municipal.

■ Remise du dossier de création de la ZAC « SAINT VINCENT » - Autorisation du Maire à transmettre le dossier pour avis à l'Autorité Environnementale – article R.122-2 et suivants du Code de l'Environnement - Rappel des modalités de la phase de mise à disposition du dossier au public - Définition des modalités de mise à disposition du bilan tiré à l'issue de la phase de mise à disposition du dossier au public.

Enfance – Education Jeunesse – Culture

■ Règlement intérieur de la maison de la petite enfance Charles Perrault– Modifications.

Affaires générales

■ Adhésion à l'association « Villes Internet ».

LE MOT DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

«IMPÔTS LOCAUX : TOUJOURS PLUS !!!
Quant on parle d'impôts locaux, le discours officiel est « nous avons décidé depuis plusieurs années de maintenir les mêmes taux d'imposition ». En clair, on nous explique que les impôts locaux n'augmentent pas. Tous les contribuables, en recevant leurs impôts locaux constatent que ce discours est bien évidemment un leurre.
Mais pour ce qui concerne les taux, si l'on regarde l'évolution de la part communale depuis les 10 dernières années (hors Agglo, hors département et hors région) :
> Pour la taxe d'habitation : en 2000 : 8,36 % et en 2010 : 16,41 % soit +96,3 % d'augmentation.
> Pour les Taxes foncières : en 2000 : 22,57 % et en 2010 : 23,39 % soit +3,6 % d'augmentation.
> Pour la Taxe Ordures ménagères : en 2000 : 3,83 % et en 2010 : 11,25 % soit +193,7 % d'augmentation.
Et dans la même période l'assiette permettant de calculer ces impôts augmentait de + 22,7% pour la taxe d'habitation et + 49,9 % pour les taxes foncières.
Bref, des plus et des plus qui font toujours plus d'impôts !!!
Le 27 septembre dernier, le conseil municipal, pour être en conformité avec la loi (loi dite NOME du 8 décembre 2010), votait l'application de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE). Cette loi permet aux communes de mettre en œuvre une taxe communale sur l'électricité de 0 à 8,28 % (seuil maximal). Taxe municipale appliquée sur toutes les factures d'électricité des Péroliens.
La majorité municipale n'augmente pas les impôts !!! La démonstration ci-dessus prouve le contraire, mais en plus, elle a bien évidemment adopté le seuil maximum de 8,28 %.
Entre les discours pleins de bonnes intentions et les faits, au final c'est toujours le contribuable qui trinque !!! »

JEAN-PIERRE RICO

Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction de ce journal.

L'ASSOCIATION DES CABANIERS SE MOBILISE



Pour la quatrième année consécutive, l'association des Cabaniers de Pérols a organisé une matinée résolument tournée vers la protection et la préservation de notre patrimoine naturel. Si une balade naturaliste était au programme, un groupe d'une trentaine de personnes armées de pinces, de gants et de sacs poubelles a également procédé à un nettoyage en règle des berges. Détritus, déchets plastiques et autres encombrants ont été disposés dans deux grandes bennes mises à disposition pour l'occasion. Plusieurs centaines de kilos ont été ramassés, une très belle initiative qui s'est achevée par un apéritif et un repas convivial.

LA MARTÉGALE S'ENGAGE À RÉDUIRE SA PRODUCTION DE CO_2

Les engagements pris lors du dernier Grenelle de l'environnement ont fait de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale. Consciente des enjeux que cette lutte représente pour les générations futures, la Direction du Groupe E4, au travers de la Résidence médicalisée « La Martégale », a souhaité initier une telle démarche.
Le 10 octobre dernier, en présence de Christian Valette, Maire de Pérols, la résidence La Martégale s'est engagée dans la campagne de réduction des émissions de gaz à effet de serre : « Two for Ten ». En signant cette campagne, le groupe et tous ses professionnels de santé, s'engagent à réduire de 20% leurs émissions de CO_2 d'ici 2020. Concrètement, cet engagement prend la forme d'une lecture suivie de la signature de la charte « Two for ten », qui a pour objectif de permettre la réduction de 2% par an des émissions de gaz à effet de serre, sur une première période de 10 ans.
Le cœur du projet se fera par l'accompagnement de tous les acteurs (personnels, résidents, fournisseurs, prestataires,…) et l'application de 10 éco-gestes au quotidien : réduire les déchets, consommer moins d'eau et d'énergie, acheter plus responsable…

L'Eco gobelet
un incontournable !

Pour une première, c'est une réussite. L'éco gobelet, de par son caractère réutilisable, a parfaitement trouvé sa place dans le paysage festif de Pérols.

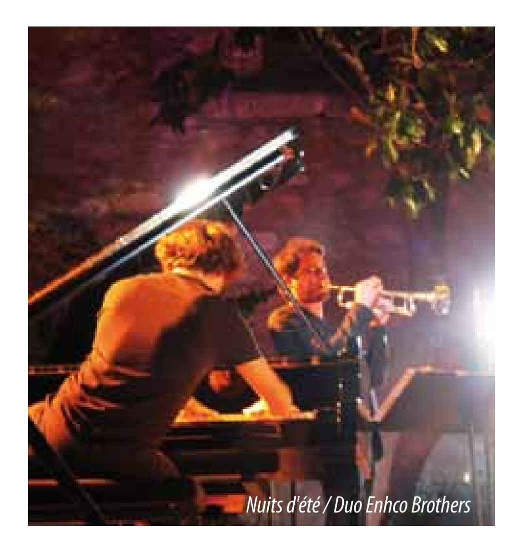




Proposé lors de la Fête des Cabanes, à l'occasion de l'apéritif d'ouverture de la Fête Votive et aux Déjeuners au pré organisés par la ville, l'éco gobelet a été très bien accueilli par les participants. S'échangeant contre la somme d'un euro, plus de 2000 de ces gobelets « collector » ont trouvé acquéreur. *« Vous savez, maintenant ce système est en place dans tous les festivals. C'est logique que les collectivités y adhérent. C'est être éco responsable, cela évite de gaspiller des verres jetables et l'on responsabilise les gens »*, explique Joëlle Drouin, adjointe au maire déléguée à la communication. L'éco gobelet a également été le compagnon des jeunes fréquentant le centre de loisirs ou les différents séjours proposés par ces structures. *« Plutôt que d'utiliser une quantité importante de verres jetables, un éco gobelet a été remis à chaque enfant ou à chaque jeune. C'est une façon de les sensibiliser aux enjeux écologiques et aux principes du développement durable»*, explique Stéphanie Camerlo, adjointe au maire, déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse.
Les services municipaux ne sont pas en reste, là aussi l'éco gobelet est un incontournable.
« Nous en avons mis à disposition des services, chaque structure est dotée de cet outil. Il est utilisé lors des réunions, lors de certains événements nécessitant la mise en place d'un buffet. C'est également au service public de montrer la voie en la matière. Nous ne manquerons pas de renouveler l'expérience l'an prochain », révèle Christian Valette, Maire de Pérols.

Retour sur votre été

Musique, flamenco, traditions…


Nuits d'été / Duo Enhco Brothers


Tienta Ganaderia


Déjeuner à l'ancienne

↘ FIESTA CAMPERA

Année après année, la Fiesta Campera s'inscrit dans la tradition des festivités estivales péroliennes.

Convivialité, partage, musique et danse se sont mêlés le temps d'un week-end pour le plus grand plaisir des participants. De nombreux péroliens se sont réunis près des arènes. Après avoir assisté à une course, ils ont pris place dans l'une des bodegas proposées par les associations partenaires de l'événement pour des soirées très réussies.

Un programme riche et varié a été proposé : Danses sévillanes, musique andalouse, concours de paëlla, tienta, messe sévillane, encierro espagnole se sont succédé pendant trois jours.

↘ FÊTE DES CABANES

C'est dans un esprit chaleureux que s'est déroulée l'édition 2012 de la fête des Cabanes.

Initiation de tir à l'arc pour les jeunes, apéritif, abrivado et brasucade sont les différents événements ayant jalonné cette journée festive.

Si les fidèles de la manifestation ont répondu présents, de nombreux touristes sont venus s'imprégner de cette tradition locale. Le soir, près de 1000 personnes ont participé à l'apéritif et à la brasucade. Par la suite, les plus volontaires se sont lancés dans des danses endiablées au rythme des morceaux proposés par l'orchestre Pause-café.

↘ NUITS D'ÉTÉ

Comme chaque année, les Nuits d'été ont attiré un public nombreux et enthousiaste. Du swing avec le Swingtime quartet, du tango argentin avec Milonga, un guitare-voix traditionnel avec Temstet et Varela, du classique et du jazz avec le Duo Encho Brothers, au cours de ces quatre soirées des atmosphères très différentes ont été proposées. La musique est un vecteur d'émotions et les artistes sélectionnés cette année ne se sont pas privés d'en faire la démonstration. Sous le clair de lune, ils ont fait parler leur talent, et n'ont pas laissé le public insensible, on en redemande.

↘ FÊTE VOTIVE

Déjeuners au pré, ferrades, abrivados, encierro, toro et veau piscine, journée à l'ancienne, course de l'avenir, ficelle d'argent, lâcher de 52 taureaux, concours de pétanque, apéritifs dansants, bal et concerts populaires, Splendida Fiesta, les activités se sont succédé à un rythme effréné.

A peine le temps d'une respiration qu'une nouvelle bombe retentissait, assurant par là même la pérennité des traditions taurines.

Dimanche, les spectateurs présents ont pu déguster tout leur soûl, lors d'une finale de la 38e Ficelle d'argent sous forme d'apothéose. Si l'on retiendra qu'elle est remportée par Adil Benafitou, elle a permis à de nombreux raseteurs de se mettre en évidence. Allouani, Villard ou encore Aliaga ont fait parler leur talent. Rodin des Baumelles, cinquième taureau à s'élancer en piste, s'est appuyé sur son expérience et sa maestria pour faire danser les raseteurs, donner quelques sueurs froides, et s'adjuger le prix au museau de ses congénères.

LE PATCHWORK S'EXPOSE



L'association Patchwork Passion a exposé 53 de ses travaux à la Maison des Arts. 3 ans ont été nécessaires pour les réaliser. Certains ouvrages ont nécessité l'assemblage de plus de 1000 pièces de tissu. Un travail d'orfèvre, auquel s'attellent à raison de deux séances par semaine les 10 membres de l'association.
Les travaux réalisés sont extrêmement divers : de nature figurative, expressionniste, abstraite ou même s'inspirant de l'art optique (Op Art). Une exposition intéressante qui aura permis à certains visiteurs de se défaire d'a priori concernant ce loisir créatif qui séduit de plus en plus d'adeptes.

LA FOIRE AUX ASSOCIATIONS



Chaque année le secteur associatif de Pérols est à l'honneur durant toute une journée lors de la Foire aux associations.
Parents, bénévoles, enfants se sont réunis, samedi 8 septembre, autour d'une cinquantaine de stands, dans la galerie marchande d'Auchan. Une bonne occasion pour les associations de mettre en avant la diversité des activités qu'elles proposent toute l'année et d'enregistrer de nouveaux adhérents. Des démonstrations ont été proposées, au programme : danse country, karaté, judo, tennis de table…
A noter la présence en temps qu'invités du club de handball de Lattes. Une manifestation couronnée de succès qui a une fois encore accueilli un grand nombre de visiteurs.

Une finale intense
Trophée des raseteurs

Les Arènes de Pérols ont eu le plaisir d'accueillir cette année la finale du Trophée des raseteurs. L'une des trois finales du monde du raset avec le trophée de l'Avenir et celui des As.



Pour l'occasion le public ne s'y est pas trompé et l'enceinte pérolienne était aux trois quarts pleine. Les spectateurs présents ont assisté à une course intense avec une très belle sélection des cocardiers. Les Rio de Bon, Mirabeau de Saint-Pierre, Césarion de Blatière-Bessac, Sugar de Saint Gabriel, Hébus d'Agu, Mithra de la Vidourlenque, Esmero de Caillan (qui remplaçait au pied levé Estreloun) ont parfaitement assuré le spectacle. En face les raseteurs ont joué le jeu, avec de beaux rasets même si on aurait aimé les voir plus entreprenants à certains moments.

Au terme de cette course, Rémi Guyon assure sa première place, Maurel, Lafarre, Ferriol et Mondy sont les plus en vue lors de cette finale. Sugar de Saint-Gabriel a tenu son rang et s'adjuge le prix du meilleur taureau, avec 10 Carmen, il rentre ses deux ficelles tout en restant dangereux de bout en bout. Rio joue son rôle de premier de cordée, Mirabeau est très joueur, Césarion se révèle un bon partenaire, Hébus se montre très mobile, Mithra est très engagé et Esmero, un peu en dedans, assure. Un très bel événement qui a tenu ses promesses et que l'on espère retrouver dès l'an prochain.



Jardins Saint Vincent

Lieu de pédagogie

Peu à peu, depuis l'ouverture des jardins Saint Vincent, les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Xavier Landry s'approprient l'espace qui leur est alloué. Soutenus et aidés dans cette démarche par l'association des Amoureux de jardins, les services de la ville proposent aux enfants des ateliers de jardinage. Déjà très impliqués dans la plantation des pommes de terre au printemps dernier, les jeunes ont pu récolter cet été le fruit de leur labeur, soit environ 400 kg de tubercules pour 40 kg ensemencés.



Cette opération a pu être réalisée grâce au soutien des Jardiniers de France. Mais les actions pédagogiques envers les enfants ne s'arrêtent pas à cette seule action. Tout l'été, les enfants du centre de loisirs se sont relayés jusqu'à deux fois par semaine pour arroser les jardins et récolter les légumes produits sur leurs parcelles : tomates, haricots, courgettes…

Cette année, et après s'être intéresser à la pratique du jardinage sans pesticides, le volet éducatif de l'action va s'étendre et s'organiser. L'objectif est de rattacher cette initiative au Programme « Vert demain » conduit par le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL). Pour ce faire, le projet sera coordonné par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau (CPIE) et une animatrice de l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain Montpellier Mèze (APIEU) proposera au cours de plusieurs séances, un projet pédagogique visant au développement d'un jardin sur les parcelles réservées à cet usage. L'ALSH mais aussi l'Espace jeunesse y participeront, au programme : construire un jardin, comment cultiver un jardin, jardiner sans pesticides, entretenir, créer de la biodiversité, sensibiliser…

Les différents acteurs de ce projet sont à pied d'œuvre, les premières interventions devraient débuter prochainement.

*IL NE CESSE DE **COURIR***



Emmanuel Fontaine, athlète de l'association Pérols Footing, réalise une nouvelle performance à l'occasion des derniers mondiaux de course de 24h à Katowice en Pologne. Le principe de l'épreuve est simple : sur un circuit plat compris entre 1 et 2 km, les coureurs doivent couvrir la plus grande distance en 24 heures consécutives. Individuellement le sportif pérolien termine à la 8e place, réalisant 251,128 km en une journée. Collectivement, avec ses camarades de l'équipe de France, ils cumulent 754 km et deviennent vice-champions du monde de la discipline.

259 sportifs étaient présents représentant 39 nations. Durant la course, l'équipe de France a été au coude à coude avec l'Allemagne et les Etats-Unis, elle termine finalement derrière cette dernière. Comme à son habitude Emmanuel Fontaine a géré son effort, partant plutôt doucement par rapport au rythme imposé par ses concurrents, il n'était que 17e à mi course. Mais une grande régularité lui a permis de conserver sa vitesse initiale tandis que d'autres sportifs faiblissaient.

Cette performance, Emmanuel Fontaine l'a construite par une préparation intense demandant sacrifice et volonté. Il a en outre fait preuve d'une hygiène de vie quotidienne extrêmement rigoureuse. Un impératif afin de supporter les semaines d'entraînement, durant lesquelles l'athlète réalisait de 120 à 180km réparties sur 8 à 12 séances. Il lui a fallu travailler les différentes allures, s'habituer à se ravitailler en courant, faire des sorties longues pouvant aller jusqu'à 6 heures. Depuis le 1er janvier 2012, il a couru plus de 3200 km.

Enseignant à Lansargues, Emmanuel Fontaine va tout d'abord récupérer d'une épreuve éreintante. Il compte ensuite terminer sa formation d'entraineur afin de mettre à profit son expérience de la course longue distance. Il souhaite notamment aider les athlètes de Pérols Footing dans la réalisation de leurs objectifs en course à pied. Par exemple, certains envisagent de participer au printemps prochain au marathon de Madrid.

Heureux évènements

Mariages

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :



- **Laurent Roger Marcel LAFFORGUE & Laurence Nadine DOCTEUR**
  le 16 juin 2012
- **Marco FRANCAVILLA & Véronique Catherine HEBRARD**
  le 21 juin 2012
- **Christophe SAEZ & Séverine Karine CHABROL**
  le 23 juin 2012
- **William-Henri Nicolas CLASSEN & Aurélie ALLAIN**
  le 23 juin 2012
- **Jérémy Arnaud José MARIN & Aurélie THONNAT**
  le 30 juin 2012
- **Jérôme AUGÉ & Aline Marguerite HAMMER**
  le 7 juillet 2012
- **Alain Henri Daniel COUPEZ & Véronique ERRUZ**
  le 7 juillet 2012
- **Romain Jérémy Franck JUANICO & Adeline DARNIS**
  le 4 août 2012
- **Ernest André Paul LOUIS & Valérie Aline Alégria GAYRAUD**
  le 11 août 2012
- **Romain Brice Andrew COTTET-MOINE & Virginie Albanie Raymonde GONZALEZ**
  le 1er septembre 2012
- **Philippe, Daniel RICHARDOT & Danielle Yvonne BAZILIER**
  le 8 septembre 2012
- **Bachir DARASSAS & Amal MOUJAHID**
  le 8 septembre 2012
- **Paul Marc Marie FORTIER & Emilie Jeanne Charlotte FLANDRIN**
  le 15 septembre 2012
- **Frédéric François Florent SERRANO & Anne Emma Marie SAINT-JULIEN**
  le 15 septembre 2012
- **Hugues Bertrand PIALOT & Delphine Elisabeth LEBRUN**
  le 15 septembre 2012
- **Xavier Maurice René OLOMBEL & Magali Brigitte KESTEMAN**
  le 15 septembre 2012

Cérémonies du souvenir

CÉRÉMONIE DES ANCIENS DE LA LÉGION

- ***Vendredi 2 novembre 2012, à 10h30***
- ***Rassemblement au tombeau de la Légion au cimetière Saint Sixte***

Dépôt de gerbes

CÉLÉBRATION DU 94E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

- ***Dimanche 11 novembre 2012, à 12 h***
- ***Rassemblement au Monument aux Morts***

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et lecture du message du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

- ***Mercredi 5 décembre 2012, à 12 h***
- ***Rassemblement au Monument aux Morts***

CIVISME : INTERDICTION D'INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons la réglementation concernant l'incinération de végétaux. Sur notre commune, s'applique le RSD (règlement sanitaire départemental). Son article 84 interdit l'incinération et le brûlage à l'air libre des déchets végétaux et des déchets verts, dont font partie les produits de taille ornementale, les tontes de gazon, les déchets verts issus de jardin ou les végétaux récoltés par les collectivités. Des solutions existent (dépôt en déchetterie, enlèvement par des professionnels).

Il faut par exemple savoir, que tous les habitants de la Communauté d'Agglomération peuvent s'équiper d'un composteur individuel.

- ***Pour le demander, téléphonez au numéro vert : 0 800 88 11 77.***

AGENDA

OCTOBRE

Exposition d'Irène Dodier - « Autres chemins »
Du vendredi 19 au dimanche 21 octobre
Maison des Arts Max Castan, de 16h à 19h
Entrée libre

Danton et Robespierre */ Par la Cie La mise en bouteille*
Samedi 27 octobre/ Salle Yves Abric / 21h
A partir de 12 ans

Sud France Sénégal - Après-midi musical
Dimanche 28 octobre/ Salle Yves Abric / 14h30
Chanson française / Entrée : 5 €

Barbara Furtuna - Ensemble polyphonique corse
Dimanche 28 octobre/ Eglise de Pérols / 17h
Tarif : 16 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

NOVEMBRE

Tout baigne */ Par le Théâtre de l'Amandibulle*
Samedi 3 novembre / Salle Yves Abric / 21h
Tout public

Lecture / Dédicace - Jean-Claude Rey
Mercredi 14 novembre / Salle G. Marchal / 18h
Entrée libre

Jazz in Pérols - Louis Martinez quintet
Samedi 17 novembre / Salle Yves Abric / 21h
Entrée libre

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire
Vendredi 23 et samedi 24 novembre
Centre commercial Auchan méditerranée

Marché de l'Avent
Samedi 24 et dimanche 25 novembre
Samedi : de 10h à 19h / Dimanche : de 10h à 18h
Salle Yves Abric

Le chant du dindon *[Cirque] / Par la Cie Raposo*
Les 23, 24, 25, 27, 28, 30 novembre & 1er décembre
Arènes de Pérols

DÉCEMBRE

Exposition d'Alban Saro
Du samedi 8 au samedi 15 décembre
Maison des Arts Max Castan, de 16h à 20h30
Entrée libre

Concert de Noël de l'EMMDT
Samedi 15 décembre / Salle Yves Abric / 20h30
Entrée libre

• • •

Retrouvez toute la programmation sur *l'Agenda culture & festivités* et sur ***www.ville-perols.fr***



MÉMENTO

ACCUEIL MAIRIE
Tél. 04 67 50 45 00
Du lundi au mercredi : *8h - 12h30 & 13h30 - 17h30*
Jeudi : *8h - 12h30 / 13h30 - 18h30*
Vendredi : *8h - 12h30 / 13h30 - 17h*
Fermeture le samedi

ACCUEIL ESPACE FAMILLE
Tél. 04 67 50 45 45
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 & de 13 h 30 à 18 h
ville-perols.espace-famille.net
Fermeture le jeudi de 9h30 à 11h30

POLICE MUNICIPALE
16, rue Gaston Bazille
Tél. 04 67 50 45 08 - Fax 04 67 50 42 27
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 10h à 12h & de 14h à 16h

LE MAIRE REÇOIT LES LUNDIS & JEUDIS APRÈS-MIDI **SUR RENDEZ-VOUS** AU 04 67 50 45 01